

COMMISSION ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECONOMIQUE

Des membres de la commission environnement ont pu participer au programme de surveillance des crues du Crieu. Un système d'alerte a été mis en place pour prévenir des niveaux anormaux de ce cours d'eau et pour nous permettre d'anticiper des situations.



COMMISSION COMMUNICATION

Le site internet de la commune voit sa fréquentation s'accroître progressivement, avec, à ce jour, 7421 visiteurs depuis sa création en 2023 pour 18771 pages vues.

Panneau pocket : actuellement **Le Vernet** est sélectionné dans les favoris de 382 smartphones ou tablettes et 907 utilisateurs ont consulté le module « infos et alertes » depuis le mois de janvier.

Facebook : fréquentation stable.

Mailing : 124 personnes reçoivent à ce jour l'information de la commune directement sur leur adresse mail.



COMMISSION SOCIAL ET SOLIDARITÉ

- ✓ Participation à l'assemblée générale du CLIC de Saverdun le 18 avril. Pour rappel, le CLIC intervient auprès des personnes âgées ou en situation de handicap pour les aider et les orienter dans leurs démarches.

Le CLIC fait le lien avec les maisons de retraite, les services sociaux du département et les services d'aide à domicile et propose aussi des actions de prévention.

En cas de besoin, ne pas hésiter à les contacter

au 06 07 83 74 41

ou par mail : lecliducantondesaverdun@gmail.com

- ✓ Délocalisation de l'antenne du Secours Populaire de Saverdun pour une journée braderie (le 2 juin à la salle polyvalente) qui a permis à tous de profiter des offres de cette association sans avoir à se déplacer hors du village.



- ✓ A l'occasion de la fête des mères, une fleur a été offerte aux mamans ayant eu leur bébé entre mai 2023 et mai 2024. Nous avons donc accueilli dans la commune; Ysabelle, Liana, Elise, Mylann, Raphaël, Thiago, Tylia, Kassia, Arya, Omar.



MAIRIE DU VERNET D'ARIÈGE

Place Guilhamet 09700 LE VERNET

05 61 68 36 43

Mail : mairie-le-vernet-dariege@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.levernet09.fr/>



LE VERNET INFOS

Avril – Juin 2024



Vernétoises, Vernétois,

Vous trouverez au fil de ces quelques lignes, les travaux réalisés par les commissions municipales durant les trois derniers mois.

COMMISSION URBANISME - TRAVAUX

- ✓ Les travaux de rénovation de la bibliothèque de l'école ont été effectués par des membres du conseil avec l'aide de l'employée municipale. Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de le baptiser « Espace loisirs Michel-Aimé Baudouy » (écrivain natif de notre village 1909-1997). Après quelques finitions, cet espace sera mis à la disposition des vernétoises et des vernétois pour des activités à définir ensemble.
- ✓ Changement des menuiseries du multiservice et achèvement de son parking.
- ✓ Elaboration de plans, dépôt de permis et demandes de subventions pour construction sanitaires aux ateliers municipaux.
- ✓ Nettoyage berges de l'Ariège.
- ✓ Rebouchage trous dans la chaussée.
- ✓ Abattage de 2 saules malades à l'aire de jeux de Naudounet.



COMMISSION FINANCES RESSOURCES HUMAINES

- ✓ La commission finances et ressources humaines a organisé **le recrutement d'un nouvel agent technique** pour la commune. Une offre a été diffusée, et dans un premier temps une sélection des candidatures a été faite. Quatre candidats ont pu passer un premier entretien, puis deux d'entre eux ont pu en passer un second, en présence de Mr le Maire, d'un adjoint et d'un membre de la commission travaux. C'est finalement Mr Patrice Lherm qui a obtenu ce poste. Il a des compétences techniques et une très bonne expérience qui seront précieuses dans tous les travaux qui lui seront confiés pour la commune. Il a pris ses fonctions le 3 juin et nous lui souhaitons la bienvenue.
- ✓ Un travail a aussi été mené sur la **création du document unique de sécurité**. En effet la mairie, en tant qu'employeur, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de son personnel. Une évaluation des risques professionnels a été faite par la Conseillère dédiée du Centre de Gestion. Elle a visité chaque lieu de travail et échangé avec les agents sur leur poste. Elle va regrouper ses observations dans le document unique de sécurité en proposant des mesures de prévention qui seront mises en place progressivement.

Les principaux objectifs sont :

- Répondre aux obligations réglementaires
- Préserver la santé et la sécurité des agents, améliorer les conditions de travail
- Réduire la pénibilité des tâches
- Optimiser l'utilisation des équipements
- Diminuer les nuisances et les dysfonctionnements



LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Les commissions communales sont uniquement composées de conseillers municipaux (sauf pour la Commission Communale des Impôts directs). Elles émettent de simples avis. Elles peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir de décision. Seul le conseil Municipal reste compétent pour régler par ses délibérations, les affaires de la commune.

COMMISSION ASSOCIATIONS



Tous les événements portés à notre connaissance par les diverses associations locales ont été publiés sur le site internet de la commune ainsi que sur tous les autres canaux numériques. Une réunion a été proposée aux responsables des associations le 14 juin pour la mise en place du forum des associations qui aura lieu le samedi 7 septembre de 10h à 13h Place Jules Ferry.

C'est une grande satisfaction de constater le dynamisme et la vitalité de toutes nos associations sportives et culturelles qui offrent un large choix d'activités à toute la population vernétoise.

COMMISSION ÉCOLE - ENFANCE – JEUNESSE

Deux réunions ont eu lieu avec l'ensemble du personnel concerné afin de revoir les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) cantine et garderie. Elles avaient pour objectif de revoir les différentes procédures en cas d'intrusion. Il a été aussi évoqué les améliorations à apporter au dispositif afin d'assurer la sécurité de tous.

À la cantine, un test de regroupement dans la cuisine a été effectué. Il a mis en évidence l'exiguïté de la pièce pour accueillir la cinquantaine d'enfants. Il faudra donc ouvrir l'accès au couloir donnant aux appartements afin de garantir une mise en sureté de tous.

À la garderie, un aménagement du portail a été envisagé pour permettre au personnel de voir qui se présente à l'accueil. A été évoqué la remise en service de la caméra. Le floutage des portes entre la garderie et le relais petite enfance a été décidé. La mise en sureté retenue est de transférer les enfants dans la salle polyvalente via le relais petite enfance (mise à disposition de toutes les clefs).

